

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1920

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME SOIXANTE-SEPTIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

36, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

1921

CURCULIONDÉS NOUVEAUX DE L'AFRIQUE TROPICALE

PAR

A. HUSTACHE

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon en la séance du 10 mars 1919

Deuxième Partie

ZYRCOSOIDES nov. gen. *Neocyphini*.

Rostre large, subparallèle, ses scrobes linéaires, profonds, fortement arqués, subtangents au bord inférieur des yeux, non réunis en dessous. Antennes médianes, courtes, robustes ; scape claviforme, n'atteignant pas le bord postérieur des yeux ; funicule de 7 articles, le 1^{er} un peu plus long. Tête courte, les yeux latéraux, oblongs et saillants. Prothorax tronqué à ses extrémités. Ecusson petit. Elytres légèrement échancrés en arc à leur base, chacun avec 10 séries de points. Fémurs dentés ; tibias antérieurs finement crénelés sur leur tranche interne, mucronés au sommet ; corbeilles tarsales postérieures cavernueuses ; 3^o article tarsal large, profondément bilobé ; ongles soudés à la base. Saillie mésosternale étroite, la saillie postérieure arrondie et plus étroite que les hanches postérieures ; 2^o segment ventral plus long que les 3^o et 4^o réunis, sa suture avec le 1^{er} anguleuse au milieu. Episternie métathoracique assez large, sa suture interne visible sur toute sa longueur.

Le type du genre est l'espèce suivante.

ZYRCOSOIDES SPINICOLLIS nov. sp.

Brun, les antennes ferrugineuses, densément revêtu de squames fortement appliquées, brunâtres, ovales ou oblongues, irrégulières, plus grandes et quelque peu imbriquées sur le prothorax. Bord latéral du prothorax dilaté en arrière en une dent aiguë dirigée en arrière. Rostre aussi long que la tête, peu

élargi en avant, les ptérygies à peine saillantes latéralement, triangulairement échancré au sommet, marqué d'une impression latérale devant les yeux, faiblement déprimé longitudinalement et muni au milieu d'un étroit sillon prolongé jusqu'au vertex. Antennes éparsément squamulées et pubescentes ; funicule progressivement et assez fortement épaissi ; les articles serrés et transversaux à partir du 3° ; le 7° contigu à la massue, celle-ci grosse, ovoïde. Prothorax aussi long que large à la base, étranglé en avant, les bords latéraux peu arqués, brusquement rétréci derrière la dent basale, la base étroitement relevée et rebordée ; rugueux, inégal, avec un étroit sillon médian abrégé à ses extrémités, les rugosités recouvertes par des agglomérations de squamules, muni de quelques courtes soies grisâtres. Elytres de un tiers plus larges que le prothorax, la base légèrement échancrée en arc, terminée latéralement, de chaque côté, par une petite dent triangulaire peu aiguë, les épaules légèrement obliques et obtusément arrondies, les bords latéraux, subparallèles, peu élargis jusqu'au tiers postérieur, assez brusquement rétrécis, séparément et brièvement arrondis au sommet ; disque peu convexe, impressionné sous le calus apical ; points des séries médiocres, arrondis, séparés par des intervalles aussi grands qu'eux, ces derniers squamulés ; interstries larges, plans en avant sur le disque, légèrement relevés en arrière, le sutural légèrement tectiforme sur la déclivité postérieure. Pattes assez grêles, les antérieures un peu plus longues que les autres, densément squamulées et sétosulées ; fémurs claviformes, échancrés au sommet, armés en dessous, près de leur milieu, d'une petite dent aiguë ; tibias antérieurs légèrement arqués en dedans au sommet. Dessous à revêtement dense, cendré.

Long. 6-7 m/m.

Congo français : Fort Crampel et Fort Sibut (ma coll.).

MYLLOCERUS SARAENUS nov. sp.

Brun rouge, les antennes et les pattes d'un testacé foncé, revêtu en entier de petites squamules rondes d'un cendré grisâtre, à peine contiguës et entremêlées de très courtes soies squamuleuses à peine sculevées.

Rostre rectangulaire, de la longueur de la tête et continu avec elle, légèrement rétréci en avant, les ptérygies assez sail-

lantes, largement et profondément déprimé sur sa ligne médiane, la dépression pourvue en son milieu d'une fine ligne subdénudée, terminée en arrière dans un petit point enfoncé sur le front ; incision apicale du rostre profonde, triangulaire. Tête transversale, déprimée sur le front, les yeux grands, faiblement ovales, saillants. Antennes robustes, à pubescence squamuleuse couchée ; scape faiblement arqué, épaissi au sommet, presque aussi long que le funicule ; deux premiers articles du funicule égaux, chacun d'eux aussi long que les 3^e et 4^e articles réunis, les 5^e, 6^e, 7^e un peu épaissis au sommet, le 7^e plus long que le 6^e, égal au 3^e, la massue oblongue acuminée. Prothorax subcylindrique, de même largeur à ses extrémités, presque aussi long que large, les bords latéraux légèrement bisinués et faiblement arqués au milieu, les angles postérieurs aigus, la base faiblement bisinuée ; disque faiblement impressionné transversalement en avant et devant la base, à ponctuation fine, serrée, voilée par le revêtement. Ecusson semi-circulaire, cendré. Elytres subparallèles, les épaules légèrement saillantes et brièvement arrondis en angle obtus ; convexes, les stries fines, formées de points oblongs, serrés, non contigus, les interstries larges et subplans, présentant quelques petites macules dénudées très variables. Fémurs épais, les antérieurs inermes, les autres subdenticulés.

Long. 5 m/m.

Fort Archambault, pays Sara (D^r Decorse, 1904. Muséum de Paris). Trente-cinq spécimens.

Obs. : Quelques spécimens ont le prothorax muni en son milieu d'une bande cendrée peu tranchée ; les taches élytrales sont également peu tranchées et très variables.

MYLLOGERUS CHEVALIERI nov. sp.

Forme de l'espèce précédente. Brun foncé, les pattes et les antennes d'un rouge testacé, densément revêtu de squamules ovales-oblongues, très serrées, blanchâtres, entremêlées de courtes soies squamuleuses à peine soulevées ; prothorax orné de deux bandes discales, brunes ; élytres avec de nombreuses macules brunes tranchantes sur le fond clair du revêtement. Dépression du rostre profonde, munie au fond d'un étroit sillon profond, dénudé, prolongé en arrière, jusqu'au vertex.

Antennes à scape plus long que le funicule ; funicule court, le 1^{er} article à peine plus court que le 2^e, celui-ci nettement plus long que les 3^e et 4^e réunis, les 4^e et 5^e pas plus longs que larges, le 6^e faiblement transversal, le 7^e de la longueur du 3^e, la massue ovale, fortement acuminée au sommet. Prothorax assez fortement bisinué à la base, à ponctuation écartée, chaque point émettant une courte soie squamuleuse. Elytres à stries fines, profondes, ponctuées ; interstries larges, subplans, le sutural légèrement convexe en arrière. Fémurs armés d'une très petite épine, parfois obsolète aux pattes antérieures.

Long. 5 m/m.

Soudan français, région de la Volta (A. Chevalier, 1900, Muséum de Paris). Dix-huit spécimens.

MYLLOGERUS DECORSEI nov. sp.

Brun, les antennes et les pattes jaunes, densément revêtu de squamules fortement appliquées, très serrées, d'un jaune brun, plus claires par places, muni de soies dressées, longues, jaunes, nombreuses, unisériées sur chaque interstrie des élytres. Rostre un peu plus long que la tête, faiblement conique, brièvement échancré au sommet, largement, mais peu profondément déprimé en son milieu en avant, densément squamulé et pourvu de soies dressées. Tête transversale, les yeux légèrement ovales, assez saillants. Antennes grêles, squamulées et hérissées de courtes soies ; scape à peine arqué, peu épaissi au sommet, plus long que le funicule et la massue ; 1^{er} article du funicule beaucoup plus épais et un peu plus long que le 2^e, de la longueur des 3^e et 4^e réunis, le 2^e plus long que le 3^e, les suivants courts, la massue ovale. Prothorax subcylindrique, un peu plus large que la tête et quelque peu rétréci en avant, aussi long que large, bisinué faiblement à la base, les bords latéraux subrectilignes, les angles postérieurs droits, peu convexe, largement et peu profondément impressionné transversalement en avant, à points épars émettant chacun une soie dressée. Ecusson ovale, petit, squamulé. Elytres à épaules en angle obtus assez marqué, légèrement sinués derrière les épaules, faiblement élargis jusqu'au tiers apical ; stries fines, obsolètement ponctuées et squamulées ; interstries larges, subplans, le sutural légèrement tectiforme, pattes squamulées et hérissées de soies courtes, ces

dernières plus nombreuses sur les tibias ; tous les fémurs armés d'une petite dent aiguë.

Long. 3 m/m.

Haut Oubangui : amont de fort de Possel (D^r Decorse, 1904, Muséum de Paris).

MYLLOGERUS HIRTIPENNIS nov. sp.

Brun, les antennes et les pattes rougeâtres, densément revêtu de squamules fortement appliquées, très serrées, brunes, muni de soies dressées, brunes, unisériées sur chaque interstrie des élytres, plus longues sur ces derniers que sur le reste du corps, chaque élytre orné habituellement d'un tache discale, post-médiane d'un brun foncé, suivie parfois d'une tache claire. Rostre plus long que la tête, subparallèle sur ses bords, muni d'un étroit et court sillon médian, fortement échancré au sommet, densément squamulé et à courtes soies dressées. Antennes robustes, munies de soies squamuleuses cendrées, appliquées et peu serrées ; scape assez fortement arqué, un peu plus court que le funicule, épaissi au sommet ; funicule progressivement épaissi, le 1^{er} article très peu plus épais et un peu plus long que le 2^e, celui-ci surpassant de un tiers la longueur du 3^e, les 5^e et 6^e, subégaux, le 7^e un peu plus long et plus gros, la massue oblongue, courte, peu plus épaisse que le 7^e article. Tête transversale, le front plan, le vertex avec un petit trait enfoncé, densément squamulée et hispide spécialement autour des yeux, ceux-ci ovales, grands, assez saillants. Prothorax cylindrique, plus long que large, sa base et ses bords latéraux légèrement bisinués, largement et fortement impressionné transversalement en avant, impressionné en outre longitudinalement, faiblement au milieu, un peu plus fortement de chaque côté, ces impressions latérales s'étendant de la base au milieu ; disque à ponctuation assez forte et éparse, chaque point émettant une soie quelque peu claviforme. Ecusson squamulé. Elytres à épaules brièvement arrondies, subparallèles, quelque peu élargis en arrières ; stries fines, interstries larges, subplans, munis chacun d'une série de soies acuminées au sommet. Pattes densément squamulées et hérissées de courtes soies ; fémurs armés d'une petite épine.

Long. 4-4,2 m/m.

Haut-Oubangui : fort de Possel (D^r Decorse, 1904, Muséum de Paris) ; Moyen-Chari : Kiao-Kata (*id.*) ; région de Zinder (D^r Gaillard, Muséum de Paris).

MYLLOCERUS PERVERSUS nov. sp.

Brun, les pattes et les antennes rougeâtres, revêtu de petites squamules rondes, flaves, serrées mais non contiguës, et de soies fines, flaves, penchées, plus longues sur les élytres.

Rostre plus court que la tête, transversal, subparallèle sur ses bords, impressionné longitudinalement en avant, modérément échancré en arc au sommet, l'échancrure finement rebordée. squamulé. Tête transversale, le front plan, densément squamulé ; pubescente et éparsément ponctuée ; yeux ovales, grands, subdéprimés. Antennes à fine pubescence soulevée ; scape arqué, progressivement épaissi, de la longueur du funicule, dépassant de peu le bord antérieur du prothorax ; deux premiers articles du funicule allongés, le 1^{er} plus long et un peu plus épais que le 2^e, celui-ci aussi long que les 3^e et 4^e réunis, les 5^e et 6^e courts, le 7^e plus long, plus épais, obconique, la massue assez courte, ovale-oblongue, densément pubescente. Prothorax faiblement transversal, modérément et assez régulièrement arrondi sur ses bords, sa plus grande largeur au milieu, le bord antérieur légèrement sinué au milieu, la base subtronquée : modérément convexe, faiblement impressionné latéralement en avant, à ponctuation assez fine et assez serrée, les points émettant chacun une courte soie, densément squamulé. Ecusson ovale, petit, squamulé. Elytres subparallèles, très peu élargis en arrière, les épaules brièvement arrondies ; stries fines, ponctuées, les points oblongs, pourvus au fond d'un très petit poil squamuleux ; interstries larges, plans, munis chacun d'une série de soies légèrement inclinées en arrière. Pattes à squamules éparses et à pubescence assez dense et assez longue, soulevée ; fémurs fortement claviformes, armés en dessous d'une petite épine ; tibias faiblement dilatés sur leur tranche interne et à pubescence un peu hérissée.

Long. 3-5 m/m.

Bassin du Chari, pays Mandjia (D^r Decorse, 1904, Muséum de Paris). Dar Banda méridional, fort Sibut (*id.*) ; fort Crampe (ma coll.).

MYLLOCERUS SENEGALENSIS nov. sp.

Brun noir, les antennes et les pattes d'un rouge ferrugineux, densément revêtu, même sur les pattes, de petites squamules cendrées, entremêlées de soies concolores, extrêmement courtes, soulevées, disposées sur les élytres en 2-3 rangs peu réguliers, sur chaque interstrie ; deux bandes longitudinales sur le prothorax et quelques petites macules sur les élytres brunes. Rostre rectangulaire, pas plus long que la tête, fortement déprimé longitudinalement, la dépression munie en son milieu d'une fine ligne élevée, lisse, le sommet largement et fortement échancré. Tête courte, le front subplan, les yeux grands, ronds, saillants. Antennes assez robustes, à pubescence squamuleuse, cendrée, appliquée ; deux premiers articles du funicule égaux, chacun d'eux aussi long que les 3^e et 4^e réunis ; massue oblongue, acuminée, de la longueur des 3 articles précédents réunis. Prothorax subcylindrique, de la largeur de la tête, transversal, un peu plus large en avant qu'à la base, ses bords latéraux bisinués, les angles postérieurs aigus ; transversalement impressionné en avant et un peu plus fortement contre la base qui est bisinuée et relevée ; disque à ponctuation écartée, chaque point émettant une courte soie. Ecusson semi-circulaire, cendré. Elytres obtusément arrondis aux épaules, subparallèles, légèrement élargis jusqu'au tiers postérieur, arrondis-rétrécis ensemble au sommet ; stries fines, ponctuées, dénudées, interstries larges, plans. Fémurs armés d'une petite épine.

Long. 3,5-4 m/m.

Soudan : Alahina, rives du Falemé (Kermogant, 1903, Muséum de Paris).

Une trentaine de spécimens.

MYLLOCERUS SENEGALENSIS, var. *intermedius*, nov. var.

Diffère de la forme type par les antennes plus fortes à deuxième article plus long que le premier, le revêtement formé de squamules plus grossières, soulevées, les soies plus épaisses, les interstries convexes, les pattes foncées.

Haut-Dahomey : Kandy (C. Chevalier, Muséum de Paris) ; Côte d'Ivoire : Fort Fleury (*id.*) ; Haut-Niger (ma coll.).

Les spécimens de cette dernière provenance sont un peu plus grands et leur revêtement est d'un cendré uniforme, sans aucune bande ni macules brunes.

MYLLOCERUS CONGOANUS nov. sp.

Brun rouge, les pattes et les antennes plus claires, revêtu de petites squamules rondes, assez serrées, couleur de rouille, flavescents et serrées sur les bords du prothorax, muni, en outre, de très courtes et épaisses soies squamuleuses, concolores, à peine soulevées, unisérialement disposées sur chacun des interstries élytraux. Rostre un peu plus court et un peu plus étroit que la tête, à peine élargi en avant, médiocrement échancré en arc au sommet, densément squamulé, son milieu avec une fine ligné enfoncée, prolongée jusqu'au vertex. Tête transversale, le vertex convexe ; yeux oblongs, peu saillants. Antennes faiblement squamulées et pubescentes ; scape assez fortement arqué, assez brusquement mais modérément épaissi au sommet, aussi long que le funicule ; 1^{er} article du funicule un peu plus long que le 2^e, celui-ci plus court que les 3^e et 4^e réunis, les suivants faiblement obconiques, plus longs qu'épais, la massue courte, ovoïde, plus courte que les 3 articles précédents réunis. Prothorax subcylindrique, à peine plus court que large, faiblement arqué sur les bords, tronqué à son bord antérieur, assez fortement bisiné à sa base, fortement impressionné transversalement en avant, étroitement devant la base, à ponctuation voisée par le revêtement. Ecusson subdénudé. Elytres du double de la largeur du prothorax à leur base, les épaules à angle droit brièvement arrondi au sommet, peu élargis jusqu'au tiers postérieur ; fortement convexes, brusquement déclives en arrière ; stries étroites et profondes, à points obsolètes sur les internes, plus visibles et assez serrées sur les externes ; interstries larges et plans, les extérieurs un peu convexes. Pattes éparsément squamulées et pubescentes ; fémurs très finement dentés.

Long. 2-2,5 m/m.

Congo français : Ouahme (J. Kérandel, 1908, Muséum de Paris).